

# CIRCULAIRE N° 2023

DU 07/09/2007

**Circulaire : Informative**

**Destinataire : Tous les réseaux**

**Niveaux et services : SECONDAIRE**

**Documents à renvoyer : Oui**

**Date limite d'envoi : 12 octobre 2007**

**Objet : Opération « Ouvrir mon quotidien » - Année scolaire 2007-2008**

- A Madame la Ministre, Membre du Collège de la Commission communautaire française chargée de l'Enseignement ;
- A Madame et Messieurs les Gouverneurs de Province ;
- A Mesdames et Messieurs les Bourgmestres ;
- A Mesdames et Messieurs les Echevins de l'Instruction publique ;
- Aux membres des services d'Inspection de l'enseignement secondaire ;
- Aux Organes de représentation et de coordination ;
- Aux Pouvoirs organisateurs des établissements d'enseignement secondaire subventionnés, ordinaires et spécialisés ;
- Aux Chefs d'établissement d'enseignement secondaire, organisé ou subventionné par la Communauté française, ordinaire et spécialisé ;
- A Monsieur le Président du Conseil de l'éducation aux médias.

**Pour information :**

- Aux Organisations syndicales ;
- Aux Associations de Parents.

**Autorités :** Ministre-Présidente chargée de l'Enseignement obligatoire

**Signataire(s) :** Marie ARENA

**Gestionnaires :** Cabinet de la Ministre-Présidente

**Nombre de pages :**

**Mots-clés :** Opération « Ouvrir mon quotidien » – Médias – Presse – Citoyenneté

Madame, Monsieur,

L'opération « Ouvrir mon quotidien » entame cette année sa deuxième édition dans les établissements d'enseignement secondaire, ordinaire ou spécialisé, de la Communauté française.

Forts des résultats positifs rencontrés l'année dernière, le Conseil de l'Education aux médias (CEM), les Journaux francophones belges (JFB), l'Association des Journalistes professionnels (AJP), les Centres de ressources en éducation aux médias et moi-même avons estimé qu'il était essentiel de pouvoir réitérer cette opération d'éducation à la lecture et à la compréhension, à l'analyse critique de l'information et, plus largement, à l'exercice d'une citoyenneté active et responsable **à destination de l'ensemble des élèves de l'enseignement secondaire.**

L'objectif de démocratisation de l'information est réel dans une société où elle est érigée au titre de valeur à part entière.

#### OBJECTIFS DE L'OPERATION

Les objectifs d'une telle opération sont évidemment multiples mais il importe d'en mettre plus particulièrement deux en exergue.

Le premier objectif s'inscrit dans la perspective d'une **éducation à la citoyenneté active et du développement de l'esprit critique** des élèves. Recevoir et consulter chaque jour plusieurs quotidiens différents aident à aiguïser la curiosité des élèves, à les ouvrir sur le monde, proche ou lointain, et à les mettre en contact avec l'actualité. Cela permet également de comparer de manière précise les informations proposées, la façon de les traiter et de les représenter. Il s'agit là assurément d'une facette importante de l'éducation aux médias, elle-même composante indispensable d'une éducation citoyenne globale.

Le deuxième objectif rencontre la nécessité d'accorder **la priorité aux apprentissages de base**, socle des apprentissages ultérieurs, et tout particulièrement à la lecture, à la compréhension et à l'analyse de textes. Les journaux proposent des écrits diversifiés autant dans la variété des sujets traités que dans la façon de les aborder. Ils constituent donc autant de supports à partir desquels les compétences relatives à la lecture et à la compréhension pourront être développées.

#### COMMENT SE DEROULERA L'OPERATION CETTE ANNEE ?

Tous les établissements d'enseignement secondaire de tous les réseaux, ordinaire et spécialisé, de plein exercice ou à horaire réduit, recevront gratuitement durant deux semaines entières, **du lundi 10 au samedi 22 septembre 2007**, l'ensemble des titres de la presse quotidienne francophone, éditions du weekend comprises.

Cette distribution préalable de l'ensemble des titres permettra le démarrage de l'opération avec une première sensibilisation des élèves à la diversité de la presse belge francophone. Enseignants et élèves pourront découvrir les différents titres et les comparer.

A l'issue de ces deux semaines, chaque établissement scolaire désirant participer à l'opération pourra s'abonner gratuitement à l'ensemble des titres de la presse quotidienne francophone et cela pendant toute l'année scolaire (exceptés les vacances scolaires et les périodes d'examens).

Il recevra un nombre de quotidiens proportionnels au nombre d'élèves dans son établissement :

- en dessous de 500 élèves → Un exemplaire de l'ensemble des titres de la presse quotidienne francophone (6 titres tous les jours)<sup>1</sup> .
- entre 500 et 1.000 élèves → Deux exemplaires de l'ensemble des titres de la presse quotidienne francophone (12 titres tous les jours).
- plus de 1.000 élèves → Trois exemplaires de l'ensemble des titres de la presse quotidienne francophone (18 titres tous les jours).

Les inscriptions se font soit par courrier via le bon d'inscription joint en annexe à la présente circulaire, soit via le site Internet des Journaux francophones belges ([www.jfb.be/omq](http://www.jfb.be/omq)).

Les Journaux Francophones Belges – M. Michel Siklosi - [michel.siklosi@jfb.be](mailto:michel.siklosi@jfb.be) - Bd. Paepsem, 22 Bte 7 – 1070 Bruxelles – [www.jfb.be](http://www.jfb.be)

## LA PERSONNE-RELAIS

La personne-relais constitue le pivot tant au niveau pédagogique que logistique de cette opération d'éducation à la presse. Voici pourquoi l'identification d'une (et idéalement deux) personne(s) relais au sein de l'établissement scolaire s'avère **une condition indispensable à la mise en place de cette opération.**

Son rôle se comprendra en termes de coordination et de diffusion de l'information vers ses collègues, ainsi que de gestion des ressources pédagogiques mises à disposition par les organismes participants à l'opération.

### 1) Coordination.

La personne-relais, avec ses collègues, programme les modalités de distribution quotidienne des journaux et la venue de journalistes dans les classes. Elle recueille et suscite les projets d'activités menés en matière d'éducation à la presse par ses collègues. Au besoin, elle aide l'équipe pédagogique à entrer en contact avec les organismes participants.

### 2) Diffusion de l'information

La personne-relais veille à faire circuler l'information portant sur l'opération vers ses collègues et la Direction. Elle attire également l'attention de tous sur les programmes de formation continuée de l'IFC et du réseau. Elle s'institue ainsi comme l'interface privilégiée entre l'école et les initiatives d'éducation aux médias.

<sup>1</sup> Le Soir, La Libre Belgique, La Dernière Heure, un des titres du groupe Sud Presse, un des titres du groupe des Editions de l'Avenir et L'Echo.

### 3) Gestion et animation

La personne-relais veille à ce que l'espace-presse (tel qu'il sera présenté plus bas) soit régulièrement approvisionné.

Son outil privilégié sera le **Vade Mecum**, qui lui sera adressé dès l'inscription, comprenant les informations destinées à l'aider dans ses missions : des conseils et recommandations pratiques, des précisions sur son rôle, les références des partenaires de l'opération, des renseignements portant sur les formations disponibles, la présentation de quelques projets déjà réalisés ainsi qu'une bibliographie.

### 4) Coordination des personnes relais

Pour appuyer ces missions, le Conseil de l'éducation aux médias et les centres de ressources proposeront en janvier-février prochain une séance de coordination, d'une demi-journée, organisée sur base régionale. Les personnes relais y seront invitées. Par ailleurs, ces personnes seront régulièrement informées par courrier électronique afin de permettre des interactions sur la mise en place de ce projet d'éducation à la presse dans les établissements, mais également sur les ressources ou outils mis à leur disposition.

## L'ESPACE PRESSE

La démarche d'éducation à la presse repose prioritairement sur un accès le plus large possible des élèves aux journaux tant dans une perspective pédagogique en classe qu'individuellement pendant les temps libres.

Dans cette perspective, l'organisation d'un « espace presse » constitue **une condition indispensable à la mise en place de cette opération**. Sa matérialisation dépend évidemment de la configuration de l'établissement scolaire (bibliothèque, médiathèque, salle d'étude, classe réservée à cet effet, « kiosque à journaux » ...). Par l'élaboration d'un « espace presse », l'établissement scolaire s'engage donc à permettre l'utilisation libre des quotidiens par les élèves lorsque ceux-ci ne sont pas ou plus utilisés par les enseignants dans le cadre du cours.

Il n'est donc pas admissible que les journaux demeurent uniquement au sein des locaux réservés aux enseignants durant l'année.

## DES OUTILS PEDAGOGIQUES SPECIFIQUES

Une fois l'inscription enregistrée, chaque établissement recevra :

- 1) **Un « journal de bord » pour chaque élève et chaque enseignant** réalisé et édité par les Journaux Francophones Belges en collaboration avec le Conseil de l'Education aux Médias et avec le soutien de la Communauté française. Chaque élève pourra en disposer et ainsi s'approprier le vocabulaire et les concepts propres au monde de l'édition et du journalisme. Cet outil pourra accompagner le travail des classes tout au long de l'opération.

- 2) **Un dossier pédagogique pour chaque enseignant** également réalisé et édité par les Journaux Francophones Belges dans le cadre de l'opération.
- 3) **Un dossier sur « L'éducation à la citoyenneté par l'analyse de la presse quotidienne » (destiné aux enseignants).**
- 4) **Un site Internet** est dédié à l'opération : [www.ouvrirmonquotidien.cfwb.be](http://www.ouvrirmonquotidien.cfwb.be)

## UN ACCOMPAGNEMENT PEDAGOGIQUE ET DES FORMATIONS

Les trois Centres de ressources en éducation aux médias assureront un accompagnement personnalisé aux établissements. Ils sont habilités à fournir des ressources pédagogiques, mettre en place des formations et dans certains cas une aide personnalisée pour les projets de presse à l'école. L'IFC propose également dès cette année scolaire des formations concernant la presse à l'école (voir pour ce faire le site de l'IFC, dans la rubrique « éducation aux médias » à l'adresse <http://www.ifc.cfwb.be>) :

Le Centre d'Autoformation et de Formation continuée de la Communauté française – La Neuville, 1 à 4500 Tihange – Tél. : 085.27.13.60 Fax : 085.27.13.99 – Courriel : [direction@lecaf.be](mailto:direction@lecaf.be) - Site internet : [www.lecaf.be](http://www.lecaf.be)  
Personne de contact pour l'enseignement secondaire : Jean-Luc Sorée

Le Centre Audiovisuel Liège asbl – rue Beeckman, 51 à 4000 Liège – Tél. : 04.232.18.81 – Fax : 04.232.18.82 – Courriel : [cav.liege@sec.cfwb.be](mailto:cav.liege@sec.cfwb.be) - Site internet : <http://www.cavliege.be>  
Personne de contact pour l'enseignement secondaire : Isabelle Collin

Média Animation asbl – avenue Emmanuel Mounier, 100 à 1200 Bruxelles – Tél. : 02/242.57.93 Fax : 02/245.82.80 Courriel : [m.berhin@media-animation.be](mailto:m.berhin@media-animation.be) - Site Internet : <http://www.media-animation.be>  
Personne de contact pour l'enseignement secondaire : Michel Berhin

## UNE FORMATION SPECIFIQUE

IFC Csc 32 Lot 17

### **Etre personne relais en éducation aux médias et dans le cadre de l'opération Ouvrir Mon Quotidien**

Eduquer aux médias, c'est considérer tous les médias (presse écrite, télévision, cinéma, Internet,...) comme des objets de questionnement, de réflexion et d'analyse. C'est prendre le recul critique nécessaire pour comprendre, apprécier et mettre en perspective les messages médiatiques. C'est aussi former l'élève pour qu'il puisse s'exprimer et communiquer par les médias.

#### Objectifs et contenus de la formation :

- aider la personne relais à mieux intégrer la presse écrite et les médias en général dans les pratiques pédagogiques quotidiennes de son école.

- proposer des pistes de réflexion et d'action pour faciliter cette intégration, en attirant l'attention sur des ressources bibliographiques et médiographiques, et en facilitant les contacts et partenariats.
- réfléchir à des méthodes de collaboration, à des activités basées sur l'interdisciplinarité, l'échange et le partage d'expériences.
- présenter des outils pédagogiques conçus par le Conseil de l'Education aux Médias et les centres de ressources pour opérationnaliser le rôle de la personne relais.
- créer et alimenter un réseau d'enseignants qui puissent informer leurs collègues sur toutes les opportunités d'éducation aux médias.

## LE SITE INTERNET ET LA LETTRE D'INFORMATION ELECTRONIQUE

**Le site Internet de l'opération**, accessible à l'adresse [www.ouvrirmonquotidien.cfwb.be](http://www.ouvrirmonquotidien.cfwb.be), offre à destination de l'enseignement secondaire des ressources pédagogiques conçues dans une perspective transversale. Sous la coordination du Conseil de l'Education aux médias, les trois centres de ressources alimentent en contenus le site qui, régulièrement mis à jour en fonction de l'actualité, propose ressources, fiches et activités pédagogiques ainsi qu'une base de données en ligne.

Il permettra prochainement de s'abonner à une lettre d'information électronique qui contient les informations et nouveautés liées à l'opération.

## L'OPERATION JOURNALISTES EN CLASSES

Cette année encore, les classes qui le souhaitent pourront **faire appel en cours d'année à l'intervention de journalistes professionnels** qui viendront témoigner de leur expérience, expliquer aux élèves comment se traite l'information par les différents médias et sensibiliser ceux-ci à la presse et à l'éducation aux médias en général.

Ces journalistes, plus de 180 au total, sont mis en contact avec les classes de l'enseignement secondaire via l'Association des Journalistes Professionnels.

Le choix de ces journalistes se fait en fonction des attentes particulières exprimées par les élèves ou leur enseignant (spécialité ou média particuliers). Il est en effet apparu préférable de s'adapter aux demandes émanant des enseignants. Celles-ci peuvent porter, entre autres exemples, sur une initiation au monde des médias, sur l'approche du métier de journaliste ou d'une de ses facettes, sur l'approfondissement d'un sujet d'actualité ou encore sur l'aide à la réalisation d'un média scolaire.

Association des Journalistes professionnels (AJP) – M. Philippe COULEE – Résidence Palace Bloc C, Local 2243 (2ème étage), Rue de la Loi, 155 à 1040 Bruxelles – Tél : 02 235 22 75 (mardi, mercredi et jeudi, de 9h30 à 18h00) – Fax : 02 235 22 72 – Courriel : [jec@ajp.be](mailto:jec@ajp.be) – Site : <http://www.jec.be>

Des supports pédagogiques sont également prévus.

- « **Etre journaliste** », un dossier de présentation du métier de journaliste sera remis à chaque enseignant avant l'intervention du journaliste.

- « **Profession : Journaliste(s)** », un documentaire sur les métiers du journalisme accompagnera tous les journalistes qui interviendront dans les classes : cette introduction générale sur DVD pourra être exploitée par toutes les équipes pédagogiques.

Un formulaire d'inscription à cette opération figure en annexe à la présente circulaire. De même, plus d'informations peuvent être obtenues sur le site Internet de l'opération ([www.jec.be](http://www.jec.be) ou [www.ajp.be](http://www.ajp.be) rubrique « Journaliste en classe »), qui présente ses modalités pratiques, permet de formuler « en ligne » une demande d'intervention et renseigne par ailleurs une série de liens utiles, de références et de ressources concernant l'éducation aux et par les médias

\*\*\*

N'hésitez pas à contacter les différents organismes participants pour toute question concernant l'opération.

Je vous remercie d'ores et déjà pour votre collaboration active au succès de cette nouvelle et ambitieuse opération et je souhaite à toutes et à tous un bon et fructueux travail.

**Marie ARENA**  
Ministre-Présidente de la Communauté française,  
en charge de l'enseignement obligatoire



Inscription possible sur [www.jfb.be/omq](http://www.jfb.be/omq)

**Bon de commande des journaux  
pour l'enseignement secondaire.**

**(MERCİ DE COMPLETER EN LETTRES CAPITALES)**

#### ETABLISSEMENT

Etablissement scolaire : .....

Matricule de l'établissement : .....

Nom de l'implantation : .....

Réseau :      Communauté française       Libre       Officiel Subventionné

Rue (implantation) : ..... N° ..... Code postal : .....

Localité : ..... Tél. : .....

#### DIRECTION

Nom : .....

Prénom : .....

e-mail : .....

#### PERSONNE(S) RELAIS

Nom : .....

Nom : .....

Prénom : .....

Prénom : .....

e-mail : .....

e-mail : .....

Signature de la direction

Signature de la (des) personne(s) relais

A renvoyer aux Journaux Francophones Belges, - Boulevard Paepsem 22 Bte 7- 1070 Bruxelles –  
Tél. : 02.558.97.80

**Cette action est soutenue par la Communauté française de Belgique.**





Pour l'AJP - Ne rien écrire

# Journalistes en Classe

OUVERT A TOUTES LES CLASSES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

FORMULAIRE D'INSCRIPTION - MERCI DE COMPLETER EN LETTRES CAPITALES - UN FORMULAIRE PAR ENSEIGNANT

Nom et prénom de l'enseignant(e): ..... Classes : .....

Etablissement scolaire : .....

Adresse école : ..... n° .....

Code postal : ..... Localité : .....

Communauté française  - Libre confessionnel  - Libre non confessionnel  - Officiel Subventionné

Adresse privée : ..... n° .....

Code postal : ..... Localité : ..... e-mail : .....

Tél. école : ..... / ..... Tél. privé (GSM si possible) : ..... / .....

Thèmes à aborder : .....

.....

Profil de journaliste souhaité (média ou spécialisation particuliers) : .....

.....

Attentes particulières : .....

.....

Nombre de classes (1) et d'élèves (2) - max. 2 groupes par jour : 1°..... 2° .....

Jours et heures de préférence : .....

.....

Signature de l'enseignant(e)

Signature de la Direction et/ou cachet de l'école

A renvoyer dûment complété par poste, fax, courriel à :  
Association des Journalistes professionnels asbl •  
Philippe Coulée • Résidence Palace • Bloc C • Local 2243 (2<sup>ème</sup> étage)  
Rue de la Loi, 155 • 1040 Bruxelles  
Tél : 02 235 22 75 (mardi, mercredi et jeudi, de 9h30 à 18h00)  
Fax : 02 235 22 72 • Courriel : [jec@ajp.be](mailto:jec@ajp.be)

Ne rien écrire

Sur base de ce formulaire, l'AJP recontactera l'enseignant pour  
préciser ses souhaits, si nécessaire.

*Cette action est soutenue par la Ministre-Présidente de la Communauté française de Belgique*